

COMPRÉHENSION ET EXPRESSION ÉCRITE

Debrecen, le 23 mai 2016

NOM :

RÉSULTAT : ... / 40 = ... % soit

A/LECTURE-COMPRÉHENSION (20 Pts)

Petite histoire des grandes vacances

(...) dès 1231, le pape Grégoire II accordait des vacances pour les travaux agricoles. Ces vacances, qui ne devaient pas excéder un mois, portaient le nom bien significatif de « vendanges ». En réalité, chaque établissement, chaque école appliquait divers systèmes de vacances. L'ensemble des jours de congés scolaires indiscutablement ancré dans la vie religieuse suivait le calendrier des fêtes religieuses chrétiennes. Ces vacances avoisinaient 80 jours annuels. La Révolution et l'Empire édictèrent une réglementation unifiant les congés scolaires sur l'ensemble du territoire français.

Au cours du XIXe siècle, les congés scolaires vont peu à peu grignoter le temps de présence à l'école. Ainsi, en 1800, les seules vacances accordées commençaient le 5 août, pour se terminer le 20 septembre. Ces vacances correspondaient à l'aide que les enfants devaient apporter lors des vendanges et de la moisson. Il faudra attendre 1860 pour que Napoléon III accorde 5 jours de vacances supplémentaires pour les fêtes de Pâques.

La IIIe République uniformise [ensuite] les congés scolaires des premier et second degrés (écoles, collèges et lycées) par un arrêté en date du 11 février 1939 :

Toussaint	Noël et nouvel an	Mardi gras	Pâques	Grandes vacances
1 et 2 novembre	23 décembre au 2 janvier	Lundi, mardi, mercredi et jeudi ou que le mardi suivant les circonstances	2 semaines	Du 15 juillet au 30 septembre

(...) En 1950, 49% de la population française exerçait encore une profession rurale. La moisson et les vendanges s'étalaient d'août à la fin septembre et exigeaient la présence de nombreux bras, dont ceux des adolescents scolarisés. (...)

A partir 1955, avec l'aisance économique accompagnant « les trente glorieuses », de très nombreuses familles salariées partent régulièrement en vacances dès le 1^{er} juillet, désorganisant l'agencement de la fin de l'année scolaire située entre le 1^{er} et le 15 juillet.

(...) Dès 1960, la rentrée est avancée au 16 septembre et le début des grandes vacances est fixé au 28 juin en 1961. C'est alors que les grandes vacances atteignent leur maximum, 10 semaines de congé. La population agricole [est] encore importante, et la petite paysannerie [a] toujours besoin de l'aide des adolescents (...)

Depuis 1981, les vacances se déchristianisent, les jours de congés liés au Mardi gras, deviennent les vacances d'hiver, celles de Pâques [deviennent les] vacances de printemps.

Sous l'impulsion des mouvements pédagogiques qui exigent un rééquilibrage des vacances scolaires, « les grandes vacances » devenues « les vacances d'été » vont être amoindries (2 semaines de moins) au profit des vacances de la Toussaint, 10 jours accordés de la fin octobre au 2 novembre, et d'hiver, 2 semaines réparties entre février et mars suivant les académies. Les deux semaines de vacances de septembre disparaissent définitivement avec l'extinction de la petite paysannerie française. Cette nouvelle répartition (...) tient compte, non seulement de l'intérêt des élèves, de la disparition du travail aux champs des adolescents, mais aussi des intérêts subtilement liés au tourisme. En effet, les mois de juillet et d'août ne peuvent être entamés sans risques de protestation des corporations professionnelles ayant des activités touristiques d'été, d'où le maintien des 8 semaines de congés d'été. En outre, les vacances d'hiver, anciennement liées au Mardi gras, ont permis le développement des stations d'hiver. (...)

D'après Daniel MOATTI, Chercheur associé au Laboratoire d'Anthropologie, Mémoire, Identité et Cognition sociale : <http://communication.moatti.pagesperso-orange.fr/vacances.htm>

I. Répondez aux questions suivantes. (8 pts)

1. De quel type de texte s'agit-il ? (1pt)

.....
.....

2. De quel sujet ce texte traite-t-il ? (1pt)

.....
.....

3. Relevez dans ce texte quelques mots qui font directement référence au thème traité. (1 pt)

.....
.....
.....
.....

4. Qu'est-ce qui explique l'allongement progressif des vacances scolaires ? (2 pts)

.....
.....
.....
.....

5. Quelles sont les dernières évolutions concernant les congés d'été en France ? (1 pt)

.....
.....
.....
.....

6. Pourquoi la répartition des nouvelles vacances scolaires est-elle difficile à effectuer ?

(2 pts)

.....
.....
.....
.....

II. Vrai ou faux ? Justifiez en citant le passage du texte correspondant. (6pts)

1. Avant la Révolution et l'Empire, les élèves avaient 80 jours de vacances l'été.	Vrai	Faux
Justification : 		
2. Jusqu'aux années 1960, les élèves participaient encore assez régulièrement aux travaux des champs pendant l'été.	Vrai	Faux
Justification : 		
3. Les vacances d'été ont été réduites en juillet et en août.	Vrai	Faux
Justification : 		

III. Comment expliquez-vous les expressions suivantes ? (6 pts)

1. Ligne 8 : « *grignoter le temps de présence* » (2 pts)

.....
.....

.....
.....
2. Lignes 16-17 (hors tableau) : « [exiger] la présence de nombreux bras » (2 pts)

.....
.....
.....

3. Ligne 27 : « un rééquilibrage des vacances scolaires » (2 pts)

.....
.....
.....

B/ ARGUMENTATION (20 pts)

Les vacances sont-elles indispensables ?

Rédigez un essai argumentatif sur ce sujet (300 mots, +/- 10%) en respectant la structure suivante :

I/ Introduction

Introduction du sujet

Problématique du sujet

Annonce du plan

II/ Développement (avec deux ou trois idées)

Idée 1

Explication

Exemples

Transition

Idée 2

Explication

Exemples

III/ Conclusion

Résumé du développement et réponse à la problématique

Ouverture si possible

